

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 513

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 513 13 septembre 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi
Michel Rey

513

Domaine public

Une cause un homme

Le 26 août 1979 :

"Parlant de la France, le professeur Guy Héraud a fait remarquer à plusieurs reprises que le territoire de la République englobe bien moins d'allogènes qu'il n'y a de peuples d'ethnie française à l'extérieur (Wallons, Romands, Valdôtains, Québécois, Acadiens, etc.). L'aventure coloniale fut un autre élément aux conséquences diverses, et si les Français établis en Amérique, sacrifiés aux aléas de la guerre, ont nourri un complexe d'abandon jusqu'à l'époque contemporaine, force est de reconnaître que l'œuvre colonisatrice, sur le continent africain en particulier, a gagné à notre langue de nombreux Etats sans l'appoint desquels le français aurait sans doute perdu la place de choix qu'il occupe encore dans le monde".

Et, quelques jours plus tard, le 2 septembre 1979 pour être précis :

"(...) En remettant la main sur le Jura-Sud l'Etat germanophone bernois a fait une très mauvaise affaire; il a relancé, au grand dam de la Confédération, un problème de minorité ethnique qui se trouvait pourtant résolu au soir du 23 juin 1974; il a opposé deux communautés dont l'une est chez elle, dans son pays ancestral, alors que l'autre traduit en violence un complexe de culpabilité qui n'eût pas eu de raison d'être au sein d'une République et Canton du Jura non amputée; il a produit un irrédentisme plus impérieux que le séparatisme de naguère; par son avidité et sa soif de domination, il a engendré un processus irréversible de conflits et de troubles; enfin, il a trompé tout le monde en masquant ses appétits vulgaires derrière ce précepte bien connu : "Les belles promesses rendent les fous joyeux!"

Ces deux passages de discours, aussi opposés qu'il est possible dans le fond, ont été prononcés par le même homme, Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien.

D'abord, en termes à peine voilés, dans le cadre d'un éloge de la France et de l'ethnie française, ce constat des bienfaits du colonialisme. C'était à Delémont, fin août, la conférence inaugurale de la cinquième conférence des communautés ethniques de langue française. Puis, en termes flamboyants, ce credo autonomiste jurassien. C'était la conférence de presse organisée à l'occasion de la 32e Fête du peuple jurassien.

La question est posée : les sympathisants du Jura, ceux qui sont convaincus que les derniers votes n'ont pas liquidé une fois pour toutes la question de l'unité du Jura, ceux qui sont angoissés de voir les droits fondamentaux bafoués dans le Sud, bref ceux pour qui la légitimité du combat pour l'unité du Jura demeure une évidence devront-ils avaler sans mot dire ce brouet socio-politique servi par le leader du RJ, comme au temps de l'Algérie française vantée dans les colonnes du "Jura libre" ? Pas de grimace, sous peine d'excommunication : la sauce ethnique n'a pas passé avec le reste, alors prenez garde, ceux qui ne sont pas tout à fait avec nous sont contre nous !

Dans le Jura, c'est l'évidence, il n'est pas question qu'on prenne, à gauche comme à droite, ses distances officiellement avec le chef charismatique du séparatisme : tout au plus, en privé, raille-t-on, comme une tare inévitable et secondaire, ces obsessions ethniques, cette polarisation permanente sur la France, glorifiée dans ce qu'elle a de plus détestable, y compris dans son centralisme à l'origine de si profondes mutilations régionales.

Cette indulgence peut se comprendre sur place où pèsent bien sûr ces dizaines d'années de lutte solitaire pour la reconnaissance des droits jurassiens. Mais Roland Béguelin ne proposait-il pas ses thèses frelatées comme le sous-basement de la résistance linguistique et politique qu'il tente d'animer en Suisse romande ? Cet appel du pied à la droite la plus réactionnaire ne peut que retarder le moment de la prise de conscience romande indispensable.